## République française Département des Hautes-Pyrénées

SOUS PREFECTURE D'ARGELES GAZOST Date de réception de l'AR: 04/10/2022 065-216500025-20220927-DE\_036\_2022-DE

## COMMUNE D'ADE

## Séance du 27 septembre 2022

Membres en exercice : Date de la convocation : 20/09/2022

14 L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept septembre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOYA.

Présents : 13

Votants: 14

Présents: Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Maryline CARASSUS, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Xavier DUPUIS, Davy GOURAUD, Marc JEANSON.

Pour: 14 Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.

Contre: 0 Représentés: Sofia GAZZOLA par Didier LOPEZ.

Excusés : . Absents :

Abstentions : 0 Secrétaire de séance : Mathilde BOURDIEU.

## Objet: M57 - décision modificative n°1-2022 - DE\_036\_2022

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT:		DEPENSES	RECETTES	
023 (042)	Virement à la section d'investissement		20100.00	
6015	Terrains à aménager		-14550.00	
611	Contrats de prestations de services		-1080.00	
613	Locations		1000.00	
61521	Entretien terrains		600.00	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments		600.00	
61558	Entretien autres biens mobiliers		500.00	
64168	Autres emplois aidés		1500.00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé		2400.00	
65811	Droits d?'utilisat° ? informatique nuage		1500.00	
7021	Ventes de récoltes			90.00
7022	Coupes de bois			500.00
7032	Stationnement et location voie publique			1800.00
70878	Remb. frais par des tiers			1000.00
74718	Autres participations Etat			1050.00
7488	Autres attributions et participations			6000.00
7588	Autres produits divers gestion courante			1980.00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)			150.00
		TOTAL:	12570.00	12570.00
NVESTISSEMENT:			<b>DEPENSES</b>	RECETTES
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations		-5000.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement			20100.00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux			-25100.00
		TOTAL :	-5000.00	-5000.00
		TOTAL:	7570.00	7570.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et Délibéré les jour, mois et an que-dessus Au Registre sont les signatures Le Maire, Jean-Marc BOYA.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_\_ et publié ou notifié le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_\_